

# LETTRE GEOPOLITIQUE DE L'ELECTRICITE



Brève Janvier 2018

La Lettre « Géopolitique de l'Electricité » est la seule publication sur ce thème en langue française. Elle est mensuelle. Nous n'avons aucun objectif militant. Nous ne cherchons pas à sauver la planète ni à promouvoir le nucléaire ou le solaire. Nous tentons d'approcher la vérité, en décrivant par des données objectives le passé proche et le présent des secteurs électriques et de leur contexte. Les nombreuses prévisions concernant 2020, 2035, voire 2050, ne nous intéressent que pour l'étude de leur cohérence avec les données actuelles. Nos études sont inédites. Elles utilisent données provenant directement des acteurs du terrain : réseaux de transport, compagnies d'électricité, rapports officiels nationaux ou internationaux, associations professionnelles ou ONG.

Directeur de la Publication: Lionel Taccoen. Tél : 06 60 46 90 30  
Rédactrice en chef : Emma Legrand

☞ Vous pouvez **recevoir notre Lettre** par simple demande par E-mail à [geopolitique.electricite@gmail.com](mailto:geopolitique.electricite@gmail.com) ou en vous inscrivant sur notre site.

☞ Vous pouvez **retrouver l'ensemble de nos études** sur [www.geopolitique-electricite.com](http://www.geopolitique-electricite.com)

## Révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie. Débat public en préparation

Nos lecteurs s'intéressant à la politique de l'énergie, nous indiquons dans cette Brève d'actualité quelques informations sur le débat public qui doit s'ouvrir prochainement concernant la révision de la Programmation Pluriannuelles de l'Energie (PPE). La politique de l'énergie est définie par la Loi de Transition Energétique, et la mise en œuvre est assurée par des Programmes Pluriannuelles de l'Energie (PPE). La première PPE porte sur les années 2016-2018 et 2018-2023 et doit être révisée d'ici la fin de 2018. Le débat public est organisé par la Commission Nationale des Débats Publics. C'est l'occasion pour tout citoyen de donner son opinion, ses souhaits et d'obtenir des réponses à ses questions, en s'appuyant, si nécessaire, sur des garanties écrites de prises en compte de son opinion.

Ce débat public doit être l'occasion de réfléchir à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre françaises deux années de suite alors que le Chef de l'Etat a rappelé récemment que leur diminution était la priorité.

# Révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie.

## Débat public en préparation

La Loi de Transition Energétique a prévu des Programmes Pluriannuels de l'Energie (PPE), pour définir les priorités permettant d'atteindre les objectifs fixés, qui eux-mêmes doivent être conformes aux dispositions de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC). La première PPE, adoptée en août 2016, porte sur les années 2016-2018 et 2018-2023 et doit être révisée d'ici la fin de l'année 2018 pour porter sur les deux périodes 2018-2023 et 2024-2028. Un débat public organisé par la **Commission Nationale des Débats Publics** (CNDP) est prévu à l'occasion de cette révision<sup>1</sup>. **Voici quelques informations à ce sujet :**

### Animation des débats : une Commission.

Le 4 octobre 2017, la CNDP a nommé une Commission responsable de l'animation de ce débat. Elle sera présidée par M. Jacques Archimbaud, Président de la CNDP. Elle est composée de Mme Maveda Abbed et Isabelle Jarry et de MM. David Chevallier et Jacques Roudier. Mme Abbed a été jusqu'aux dernières élections collaboratrice parlementaire de M. Razzy Hammadi, député de la Seine Saint Denis. Mme Isabelle Jarry, docteur en biologie, a collaboré avec Théodore Monod, puis s'est consacrée à la littérature. Plusieurs de ses ouvrages ont été distingués. David Chevallier est responsable d'un bureau d'études en sciences sociales. M. Jacques Roudier est ingénieur général des ponts et chaussées à la retraite. Il a travaillé dans les domaines des transports et de la recherche.

### Les principes<sup>2</sup>.

*-[La CNDP] « veille à ce que chacun quelque soit son statut et son opinion puisse s'exprimer librement... ». Il s'assure « que les différents avis soient entendus et restitués et que les questions posées reçoivent une réponse une réponse pédagogique, exhaustive ... »*  
*-« Pendant le débat public, les participants doivent pouvoir interpeller l'Etat »*

### L'information des citoyens<sup>3</sup> -Les dossiers présentés.

« Le dossier dit du maître d'ouvrage est en cours de rédaction par les services du Ministère de la Transition écologique...il sera mis en ligne dès validation par le CNDP ». On estime que les conclusions des ateliers thématiques mis en place en 2017 devraient avoir leur place. Dès à présent, sont mis en ligne « des documents de référence... ». Sous la mention « Autres documents utiles », on trouvera les avis de commissions diverses, des scénarios du Réseau de Transport d'Electricité, de Negawatt, de l'Ademe et des contributions de la SFEN et de l'Institut Montaigne sur le nucléaire...etc.

### Participer<sup>4</sup>. « Les dates du débat seront publiées dès validation » :

<sup>1</sup> <https://www.debatpublic.fr/revision-programmation-pluriannuelle-lenergie>

<sup>2</sup> <https://ppe.debatpublic.fr/objectifs-principes-du-debat-public>

<sup>3</sup> <https://ppe.debatpublic.fr/comment-sinformer-participer>

<sup>4</sup> <https://ppe.debatpublic.fr/comment-sinformer-participer>

**Le CNDP prévoit** « un site internet avec un forum...des ateliers thématiques, des séquences médias, la réunion d'un panel citoyen, la possibilité de rédiger des cahiers d'acteurs...des rencontres territoriales et avec des publics particuliers... »

### **En attendant**

*-« Vous êtes d'ores et déjà invités à adresser à la commission vos propositions d'initiatives, vos observations, remarques et suggestions concernant l'objet, la forme, et les modalités du débat : [ppe@debat-cndp.fr](mailto:ppe@debat-cndp.fr). ...la présente page sera mise à jour prochainement pour préciser les modalités et de participation au débat ».*

*-« Si vous souhaitez organiser un évènement public ou non, pour débattre de la PPE...et le faire labelliser par le CNDP... » vous pouvez le demander en remplissant une fiche à envoyer à [ppe@debat-cndp.fr](mailto:ppe@debat-cndp.fr)<sup>5</sup>*

**Attention** : les organisateurs de tout débat **labellisé CNDP** s'engagent :

- à éviter tout « prosélytisme »

-« à envoyer à la CNDP une synthèse » qui sera publié sur le site internet du débat public.

-« à ouvrir l'évènement à la diversité des opinions...et à rendre compte fidèlement des avis exprimés »

### **La surprise : les « enjeux soumis au débat »**<sup>6</sup>

Le Président de la République a indiqué « Ma priorité ...ce sont les émissions de CO2 et le réchauffement climatique » (France2, 17/12/2017). Cette priorité n'apparaît pas dans « Les quatre enjeux du débat soumis au débat » de la CNDP. Cela est d'autant plus surprenant que les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone sont évidemment présents dans la PPE.

Faut-il rappeler que l'Agence Européenne de l'Environnement vient de publier l'évolution des émissions de 2014 à 2016 des Etats-membres et que la France y apparaît comme ayant augmenté les siennes deux années de suite ?

*L'analyse de l'évolution des émissions françaises est, évidemment, comme l'indique le Chef de l'Etat au cœur du problème. Ceci étant posé, les enjeux du débat sont eux-mêmes soumis au débat, comme l'indique le CNDP. Il y aura bien des participants pour préconiser l'ajout de l'analyse de l'évolution des émissions qui est, à notre avis, la priorité des priorités.*

### **En conclusion**

***Le débat ouvert par la Commission Nationale des Débats Publics sur la révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie est une occasion pour tout citoyen qui s'intéresse à la politique énergétique d'exprimer son opinion, ses souhaits, ses critiques et d'obtenir des réponses à ses questions.***

***Il sera lancé au premier trimestre 2018 et durera trois mois plein. Le rapport correspondant devra être remis dans les deux mois suivants. Il doit prendre comme points de référence les objectifs inscrits dans la Loi de Transition Energétique, et solliciter au maximum les observations du grand public.***

***Si cela vous chante...***

<sup>5</sup> Voir en bas de la page <https://ppe.debatpublic.fr> le § « Appel à initiatives ».

<sup>6</sup> <https://ppe.debatpublic.fr/contexte-enjeux-du-debat-public>

